



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

## **PAR COURRIEL**

Secrétariat d'État aux questions financières  
internationales  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

*Courriel* : [vernehmlassungen@sif.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@sif.admin.ch)

*Fribourg, le 23 août 2022*

2022-920

### **Loi sur l'infrastructure des marchés financiers. Sanctions en cas d'indications fausses ou incomplètes dans les offres publiques d'achat**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est offerte de prendre position sur le projet de modification de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec intérêt du projet de révision qui vise à créer une nouvelle infraction pénale pour la violation de l'obligation de publier un prospectus ou une annonce préalable de l'offre contenant des informations exactes et complètes. Il est favorable à cette modification, qui corrige l'asymétrie actuelle en ce qui concerne les dispositions pénales liées au droit des offres publiques d'acquisition.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

Olivier Curty, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

**Copie**

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, pour elle et la Promotion économique du canton de Fribourg ;  
à la Chancellerie d'Etat.